

## QUEL CALENDRIER ?

Mise en œuvre dès la rentrée 2023 pour toutes les spécialités délivrées par le ministère et pour la nouvelle classe de seconde professionnelle.

### Étapes de travail et de concertation de la mise en œuvre du futur tronc commun du baccalauréat professionnel

#### SEPTEMBRE 2023

Mise en œuvre effective dans les établissements

#### JANVIER 2022

Accompagnement des équipes

#### SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 2021

Passage instances CPC, CNEA, CSE

#### JUIN / SEPTEMBRE 2021

Consultation des équipes enseignantes via Chlorofil

#### JUIN 2021

Session écriture printemps

#### AVRIL 2021

Groupe de travail issu du CNEA : présentation du projet



## RÉNOVATION DU TRONC COMMUN DU BACCALURÉAT PROFESSIONNEL DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



# POURQUOI UNE RÉNOVATION ?

## → Une nécessité pour répondre à des attentes multiples

- ▶ Répondre aux besoins éducatifs et scolaires pour **accompagner les jeunes dans leur projet personnel** (insertion professionnelle ou études supérieures courtes)
- ▶ Répondre aux attentes des professionnels pour un **renforcement des compétences transversales des futurs diplômés** garantes d'une **insertion sociale et professionnelle réussie**
- ▶ S'inscrire dans les politiques publiques portées par le MAA dans les référentiels de diplôme :
  - enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie ;
  - santé et sécurité au travail.
- ▶ S'inscrire dans la **continuité de la rénovation des spécialités du CAP agricole et du BTSa** conduite depuis 2015
- ▶ Faire évoluer le baccalauréat professionnel agricole pour **être dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel**



# QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Dès la rentrée 2023 pour toutes les spécialités délivrées par le ministère

## → Quatre blocs de compétences du tronc commun tournés vers les compétences psychosociales des jeunes

- BLOC 1** Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- BLOC 2** Débattre à l'ère de la mondialisation
- BLOC 3** Développer son identité culturelle
- BLOC 4** Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

## → Une approche capacitaire renforcée

Faire vivre aux apprenants des situations sociales et professionnelles qui les amènent à mobiliser, en fonction du contexte, les bonnes ressources / savoir / savoir-faire qui auront été développés en formation.

- ▶ **Pluridisciplinarité** pour **entraîner les capacités générales et professionnelles**
- ▶ **Espace à l'initiative de l'établissement (EIE)** pour contribuer au développement des capacités des blocs 3 et 4
- ▶ **Nouvelle semaine de stage collectif «valorisation des périodes de formation en milieu professionnel»** pour les spécialités rénovées à compter de la rentrée 2023, sous le prisme de la sécurité
- ▶ **Réorganisation des volumes horaires et introduction de l'enseignement moral et civique (EMC) au service du développement de compétences psycho-sociales** en lien avec le travail d'équipe
- ▶ **Redistribution des heures de physique-chimie** réparties entre heures de cours et heures de pluridisciplinarité
- ▶ **Nouvelle classe de seconde professionnelle** : référentiel mis à jour afin que les enseignements de savoirs fondamentaux nécessaires dans le cycle terminal soient en cohérence avec la rénovation du tronc commun

## → Des modalités d'évaluation simplifiées

- ▶ 10 épreuves continues en cours de formation
- ▶ 2 épreuves écrites terminales

## → Ce qui ne change pas

- ▶ Les volumes horaires globaux restent constants
- ▶ Le stage «Éducation à la santé et au développement durable» est pérennisé

